

LES BONNES PRATIQUES DU PARENT CORRESPONDANT

Les informations sur le rôle du parent correspondant se trouvent sur le lien

<http://www.apel.fr/scolarite/lenseignement-catholique/letablissement-scolaire/le-parent-correspondant.html>

Tous les Parents correspondants signent une charte et s'engagent à la respecter.

Chaque fois qu'un parent correspondant prend connaissance d'une situation conflictuelle concernant le Collège, il se doit de faire remonter l'information de façon précise au bureau de l'Apel (apel.collegestmarc@gmail.com) pour permettre une éventuelle action auprès de la direction de l'établissement.

En cas de problème entre un parent/élève et un enseignant, le cheminement des démarches à conseiller aux parents est le suivant :

- Rencontrer le professeur concerné
- Contacter le professeur principal de la classe si la première rencontre s'avère infructueuse
- Puis, si nécessaire, se rapprocher du Responsable de niveau
- Enfin, en dernier recours s'en remettre à la Direction

Le Parent correspondant peut proposer d'accompagner les parents ou de demander l'aide et le soutien de l'Apel dans ces démarches. Ce cheminement est indispensable pour établir un véritable dialogue pour parvenir à des solutions.

En ce qui concerne les conseils de classe :

- Avant : il est recommandé de prendre rendez-vous avec le professeur principal quelques jours avant afin de partager avec lui les remontées récoltées par l'intermédiaire du questionnaire.
- Pendant : les exposés doivent être précis et appuyés de chiffres (ex : X parents ont exprimé ceci). Les problèmes éventuels rencontrés avec un professeur en particulier ne doivent pas être mentionnés à cette occasion.
- Après : le compte-rendu ne doit contenir que des informations générales. Toute information individuelle reste confidentielle. Il devra être validé par le professeur principal et le responsable de niveau avant sa diffusion. Rappeler aux parents à cette occasion que les appréciations sur le bulletin sont toutes aussi importantes que les notes et qu'elles valent la peine d'être discutées entre parent et élèves (l'utilisation d'École Directe de manière régulière est un bon moyen pour favoriser ce dialogue).

Valentine MERMET

Présidente de l'apel du Collège St Marc

pdt.apel.collegestmarc@gmail.com